

► DROIT DE RETRAIT DE NOTRE GROUPE AU VOTE DU BUDGET PRINCIPAL 2017

Contrairement à ce que certains pourraient laisser entendre, notre retrait du vote ne met nullement en cause la probité des intervenants de notre service des Finances. Il s'appuie essentiellement sur la légèreté avec laquelle le groupe majoritaire nous a présenté ce document, qui engage les dépenses de notre ville pour l'année 2017 et les recettes concomitantes.

Le 20 mars, lors de la commission préparatoire, nous a été présentée « une maquette en cours », laissant supposer que pour le vote définitif -dont la date butoir était fixée au 15 avril- un document affiné, appuyé pour les recettes sur les notifications officielles de l'État, nous serait proposé. Il n'en fut rien. Le mercredi 29 mars, le débat en conseil s'est tenu sur les mêmes bases que la « maquette en cours », ce que le Littré définit comme un brouillon. Or le Budget Principal est une prévision qui se doit d'être sincère, et non des chiffres posés, nous a-t-on précisé, grâce à une vision « boule de cristal » ! Plus que jamais cette année où la mise en force de la loi NOTRe oblige à transférer la gestion des Zones d'Activités Économiques à notre Communauté de communes, et qu'en même temps la dite COBAN adopte la fiscalité « FPU » imposant de nous délester de nos ressources fiscales CFE CVAE TASCOM au profit de cette entité, nous aurions souhaité un traitement plus rigoureux de ces incidences sur les recettes de notre budget, et une argumentation étayée quant aux orientations choisies.

En lieu et place, nous avons dû nous contenter de dotations de l'État non notifiées, d'une attribution de compensation

COBAN provisoire, et, constater qu'un nouvel investissement en AP/CP viendrait allonger la liste des engagements pris hors bilan, avoisinant ainsi, en prévision, quelques 11 millions d'Euros, le tout sans présentation de plan de financement autre qu'un hypothétique recours à l'autofinancement.

Alors qu'il vous est répété à longueur d'interventions orales ou écrites que l'État ponctionne les recettes des collectivités territoriales, est-il sensé de présenter des projets qui portent en 2017 le ratio des dépenses d'équipement par habitant pour Biganos à 854,30 € ? La moyenne nationale des villes de même strate (chiffre 2016) se situait à 254 €, avec une tendance à la baisse, contre 562,16€ pour Biganos, ce qui veut dire qu'entre 2016 et 2017 nous supporterons un surplus de dépenses de 292,14 €.

Aussi, sans vouloir vous abreuver de chiffres indigestes, vous comprendrez notre inquiétude quant à l'impact que ces engagements, financièrement non planifiés dans le temps, pourraient avoir sur la fiscalité locale. De plus, ces dépenses d'investissement étant essentiellement financées par l'excédent des recettes de fonctionnement non utilisées, vous comprendrez aisément pourquoi les services publics, que vous êtes pourtant en droit d'attendre de votre ville, se dégradent inéluctablement...

Annie CAZAUX Conseillère municipale groupe
d'opposition **POUR un AUTRE BIGANOS**
Conseillère communautaire

► UN BUDGET DE VÉRITÉ

S'il est un acte « politique » au sens noble du terme, c'est bien l'élaboration de notre budget municipal. Car bien au-delà des chiffres, des ratios et des additions, le vote de notre budget doit nous permettre d'exprimer une dynamique, des perspectives et des valeurs.

C'est l'occasion de redire notre ambition pour Biganos : répondre aux besoins et aux attentes de tous les Boïens et offrir un cadre de vie agréable, apaisé et sécurisé. Cela passe par des services publics de proximité, réactifs et efficaces. Mais ambition ne veut pas dire gaspillage des deniers publics. Ainsi, nous nous employons à optimiser année après année nos dépenses de fonctionnement. En 2017, elles représentent 1075 € / habitant contre une moyenne de 1303 € au plan national pour une collectivité de même dimension.

C'est l'occasion d'affirmer certains principes. Parce que notre ville est dynamique et attractive, il nous faut continuer d'investir. Nous le faisons

sans emprunter tout en maîtrisant la pression fiscale. Parce que nous sommes capables de contrôler nos dépenses de fonctionnement et d'anticiper nos besoins d'équipement, nous retrouvons progressivement les marges d'autofinancement nécessaires et suffisantes à la concrétisation de nos projets sans hypothéquer l'avenir. N'en déplaise aux oiseaux de mauvaise augure, les finances de la ville sont bien tenues !

C'est l'occasion d'arbitrer et de préciser en toute transparence nos priorités. Nous le faisons toujours avec le souci de l'équilibre et de l'attention qu'il nous faut porter aux plus fragiles. La mise en accessibilité de nos bâtiments publics pour les personnes à mobilité réduite, la réhabilitation de notre voirie parfois devenue vieillissante et dangereuse et la modernisation de nos équipements sportifs et festifs en constituent quelques illustrations pour 2017.

Groupe majoritaire